

Guingamp, le 03 DEC. 2019

DREAL Bretagne (CoPrEv)
Bâtiment l'Armorique
10, rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes Cedex

Contact :

Service Urbanisme et droit des sols
Anne-Cécile BENEVENT-GENEVÉE
Tél : 02 96 13 59 59
urbanisme@guingamp-paimpol.bzh

Réf. : 2019/PC/ACBG/N° 78

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – demande d'examen au cas par cas

Madame, Monsieur,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy approuvé le 13 novembre 2006.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Conformément à l'article R 104-30 du code de l'urbanisme, je vous transmets une demande d'examen au cas par cas, comprenant :

- 1° Une description des caractéristiques principales du document ;
- 2° Une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du document ;
- 3° Une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du document.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président
Philippe COULAU

Pièces jointes :

- Notice de présentation et annexe en version papier
- CD

